

Havre le 1^{er} Janvier 1840.

M



Nous avons l'honneur de vous informer que nous venons de former en cette Ville, une maison de Commerce sous la raison de Asselin & Lecoq.

Nous nous occuperons du Commerce de place, de l'achat et vente par commission de toutes espèces de Marchandises ainsi que du transit.

Une longue expérience des affaires, des capitaux suffisants joint au zèle et à l'activité que nous apporterons dans l'exécution des ordres qui nous seront confiés, sont les titres sur lesquels nous nous appuyons pour obtenir votre confiance.

Nous réclamons pour notre nouvelle société la continuation de celle dont vous avez honoré chacun de nous dans son ancienne maison, tant au Havre qu'à Rouen, tous nos efforts tendront à la justifier.

Qu'il vous plaise de nos signatures respectives et n'y ajouter foi qu'à elles seules.

Recevez nos salutations empressées

Asselin & Lecoq.

Signature de M. Asselin.

Asselin & Lecoq

Signature de M. Lecoq.

Asselin & Lecoq

Rue de la Comédie, N^o 30.